

Questions ouvertes sur la réglementation et perspectives d'informatisation



Docteur Patrice GUILLEMAUTOT
médecin évaluateur DGAC/DSAC/PN/MED
7^{ème} rencontres de médecine Aéronautique, AIRMA Bourg-en-Bresse
15/03/2024

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction générale de l'Aviation civile
Pôle Médical du personnel Navigant Direction technique des PN DSAC



Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'énergie

DGAC



Directeur
Patrick CIPRIANI
Directeur adjoint
Frédéric MÉDIONI

Direction technique
Personnels navigants
Didier ROUZET
Adjointe :
Muriel BELZUNCE

Chargés de mission
Jean TEILLET
Bertrand HURON

Pôle formation,
écoles et simulateurs
Maxime ALIROT

Pôle examens
Anne SÉRÉ

Pôle licences
Jean-Marc LAPENE

Pôle médical
Docteur René GERMA

Pôle expertises personnels
navigants
Éric BRODBECK



PÔLE MEDICAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

PÔLE MEDICAL

COMPOSITION au 29 Janvier 2024

- **Docteur René GERMA** : chef du pôle médical médecin évaluateur temps plein
- **Docteur Patricia MARUANI** : adjointe au chef du pôle médical médecin évaluateur temps plein
- **Docteur Patrice GUILLEMAUTOT** : médecin évaluateur temps plein
- **Docteur Barthélemy BARATEIG**: médecin évaluateur temps plein
- **Chef de subdivision**: Jean-Christophe SALUSTE
- **Administrateur système** : Clément SATIAT
- **Équipe administrative**: 2 adjoints administratifs (D. DAVID, V. LOUIS), 2 CDD (A. PANCALDI, N. MARZOUG) et 1 intérimaire (C. COULIBALY)

CMAC



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

CONSEIL MEDICAL COMPOSITION

17 MARS 2022

9 membres compétents en médecine aéronautique et spécialistes dans les principales disciplines de la médecine.

Le Président et le vice Président en font partie.

1 membre désigné sur proposition du ministre de la défense

1 membre désigné sur proposition des fédérations aéronautiques et sportives.

2 membres désignés sur proposition des exploitants du transport aérien

2 membres désignés sur proposition des organisations représentatives au niveau national du personnel navigant professionnel de l'aviation civile.



COMPOSITION DU CONSEIL MEDICAL DE L'AERONAUTIQUE CIVILE A COMPTER DU 17 MARS 2022

Président:

- Docteur Alain MARTIN-SAINT-LAURENT Médecine Générale

Vice-président:

- Docteur Patrick RODRIGUEZ Médecine Générale

7 membres sur désignation du président du CMAC:

- Professeur Frédéric ADNET chef du service SAMU 75
- Professeur Jean-Louis BOURGES ophtalmologiste
- Docteur Thierry EYDOUX Psychiatrie - ancien pilote de ligne
- Professeur Jean-Pierre GOURBAT Médecine interne – Cardiologie
- Professeur Claude LE FEUVRE Cardiologie
- Professeur Henri MAROTTE Physiologie – directeur de la capacité de médecine aéronautique – pilote privé
- Professeur Alain SAUTET Chirurgie orthopédique

1 membre désigné sur proposition du ministre de la défense:

- Docteur Jean-François CATAJAR médecin général inspecteur adjoint « ressources » au directeur central du service de santé des armées

1 membre désigné sur proposition des fédérations aéronautiques et sportives:

- Docteur Jacques LAURAC Radiologie – pilote privé

2 membres désignés sur proposition des exploitants du transport aérien:

- Docteur Vincent FEULLIE Epidémiologiste
- Professeur Jacques SOUDANT Otorhinolaryngologiste – pilote privé

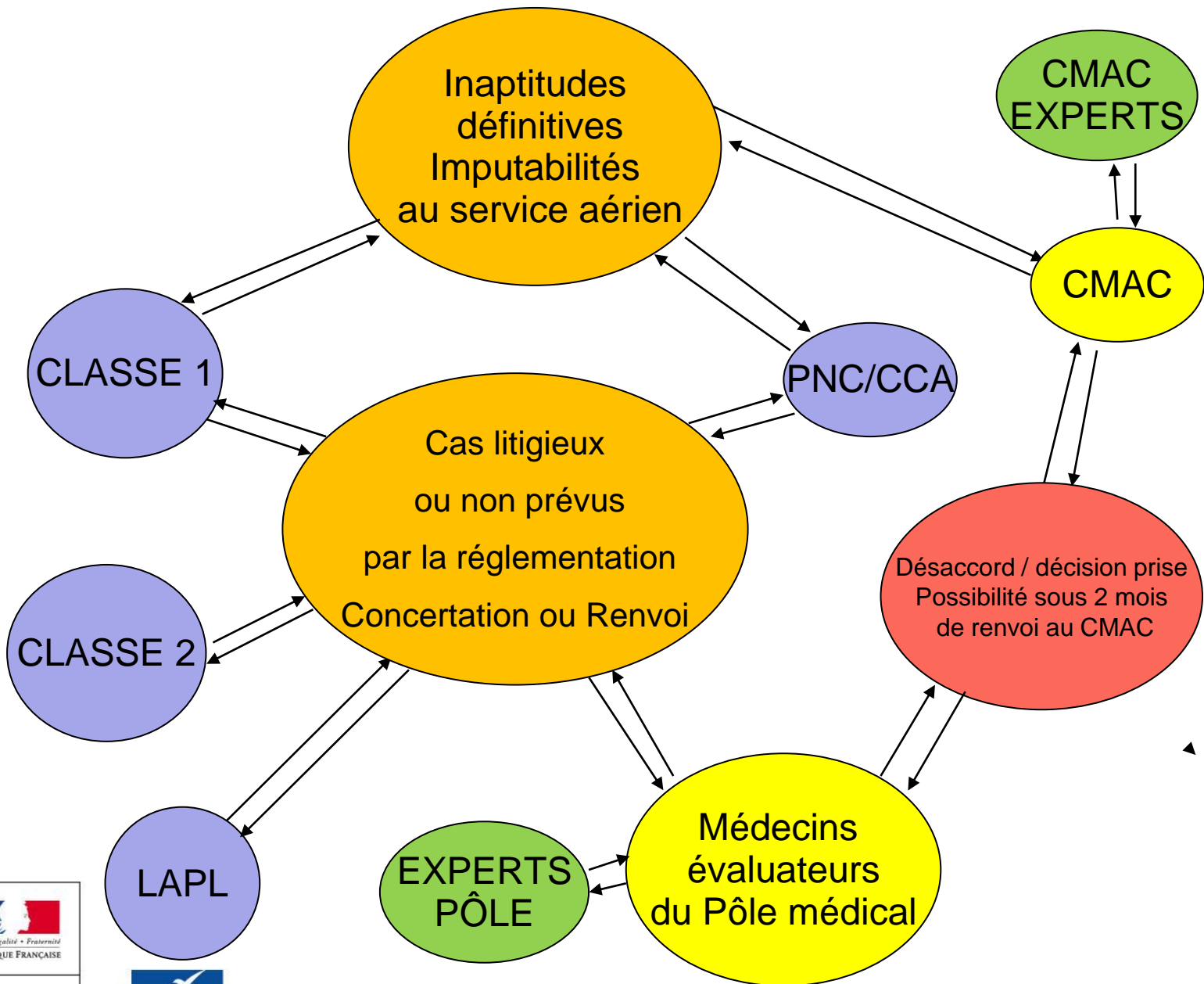
2 membres désignés sur proposition des organisations représentatives au niveau national du personnel navigant professionnel de l'aviation civile:

- Docteur Alain BURY Médecine générale - pilote de ligne
- Docteur Frédéric CRABIER Médecine générale - pilote de ligne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement



LE REGLEMENT AIRCREW

RÈGLEMENTS

1

RÈGLEMENT (UE) N° 1178/2011 DE LA COMMISSION

du 3 novembre 2011

déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables au personnel navigant de l'aviation civile conformément au règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil

1/a

Annexe à la décision ED 2011/015/R

Moyens acceptables de conformité (AMC)

PART-MED

2

RÈGLEMENT (UE) N° 290/2012 DE LA COMMISSION

du 30 mars 2012

modifiant le règlement (UE) n° 1178/2011 déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables au personnel navigant de l'aviation civile conformément au règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil

2/a

Annex to ED Decision 2012/006/R



Part-ARA

2/b

Annex to ED Decision 2012/007/R



Part-ORA

ARA = authority requirements for aircrews

ORA = organisation requirements for aircrews



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

RÈGLEMENT (UE) N° 290/2012 DE LA COMMISSION
du 30 mars 2012

ORA
organisation requirements for aircrews

Partie organisationnelle des AME et AeMC:

- certification et maintien de validité
- gestion
- personnel
- exigences en termes d'installations
- archivage

ARA

authority requirements for aircrews

- Certificat médicaux
- Formulaires
- Surveillance, certification et mise en application





**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHIMED

« Application pour le **recueil** et l'**historisation** des données **aéromédicales** »

HISTORIQUE(1)

- **SICOMED** application débutée en 2005 mise en service en 2007 qui devait assurer la gestion administrative du CMAC et la gestion des PNT, seule la gestion administrative a été aboutie et a permis la gestion des agréments des médecins aéronautiques (AME) et la gestion des séances de conseil du CMAC (conseil médical de l'Aviation-Civile). Compte-tenu de l'obsolescence de l'outil et des limitations techniques et fonctionnelles (l'outil n'était plus conforme avec les nouvelles normes européennes applicables depuis avril 2013 et a dû être stoppé en 2019), il avait été décidé en 2013 de remplacer SICOMED par:
- **L'EAP-MED d'EMPIC** (progiciel d'origine allemande). La mise en œuvre de ce produit au Pôle médical s'est révélée impossible, après 2 années de test, et a dû être abandonnée par la DSAC fin 2017, il fut pris une nouvelle décision, la réalisation d'une nouvelle application:
- **ARCHIMED** un premier contrat de développement de SFD fut entrepris en partenariat avec KLEE dans le cadre du marché MDAP de janvier 2018 à mi 2019, le livrable comportait des lacunes et un maquettage à achever. Il a fallu attendre janvier 2020 et le marché MADISON pour pouvoir, de nouveau avec KLEE, reprendre les SFD.

HISTORIQUE(2)

- **ARCHIMED (suite)** tous les intervenants de KLEE ayant été changés (de même que du côté de la DSAC, à part le MOA), il a été décidé immédiatement:
 - 1/ d'organiser une mise à niveau de tous les intervenants par des séances d'immersion de début 2020 à septembre 2020, retard pris en raison de la COVID 19
 - 2/ de rédiger des SFG en raison de la complexité et de la taille de l'application (équivalent à 4 applications de taille moyenne), ces SFG ont été réalisées avec l'aide de la société OPEN, de septembre 2020 à début février 2021
 - 3/ ARCHIMED a été divisé en 5 lots (V1, V2, V3, V4, V5)
- **A ce jour:** Suite aux très nombreux problèmes rencontrés avec le prestataire KLEE et la fin du marché MADISON, un nouveau prestataire sera en charge (CGI) de la poursuite du développement d'ARCHIMED. Seules les SFD des versions V1 et V2 sont en cours de rédaction et de développement, malheureusement avec de nombreux problèmes conflictuels avec la société KLEE
- **La mise en service** est prévue de manière partielle en 2024 pour la V1 et 2025 pour la V2.

ARCHIMED

Présentation générale des fonctionnalités attendues (gestion administrative et médicale)

- Définition d'une interface transactionnelle de saisie des visites d'aptitudes médicales de classe 1 (pilote professionnel), classe 2 (pilote privé), LAPL et PNC/CCA pour les AME et AeMC ;
- Gestion des PN par les AME et les AeMC ;
- Gestion des PN par le pôle ;
- Gestion et surveillance des agréments des AME et AeMC depuis l'instruction d'une demande jusqu'à la liste finale devant être publiée sur l'internet.
- Gestion du CMAC (délibérations, gestion des recours, des inaptitudes définitives, des imputabilités au service aérien, des saisines);
- Gestion des délibérations du Pôle, gestion des contentieux ;
- Gestion des audits des AME et AeMC par les médecins évaluateurs du Pôle ;
- Edition de l'ensemble des documents réglementaires et des documents de suivi et de communication associés aux fonctions listées précédemment ;
- Export vers la base de données européenne (EAMR) recueillant l'aptitude médicale des PN titulaires de licences émises par un état membre de l'EASA;
- Gestion pour des besoins d'interrogations spécifiques (processus qualité R4,...) et réalisation des statistiques.

ARCHIMED

Interfaçage avec d'autres applications

- **L'application SIGEBEL du Pôle licence**
 - Synchronisation des données administratives
 - Transmission des certificats médicaux à SIGEBEL
 - Authentification FAA
- **L'application AXONE**
 - Application du Service de Santé des Armées, en service partiellement depuis 2019-2020, actuellement en fin de développement pour les centres aéro-médicaux militaires à norme (stand by).
 - Elle synchronisera ARCHIMED avec les visites réalisées dans les AeMC militaires.
 - ARCHIMED servira de « passerelle » pour alimenter l'EAMR avec leurs données
- **Le Portail DGAC**
 - Sur lequel seront notamment accessibles certains documents et la liste des médecins AME et la liste des AeMC exportés et mis à jour par ARCHIMED.
- **L'application EAMR**
 - Développé par l'EASA suite à la catastrophe de germanwings qui est entré en fonction au cours de l'année 2021
 - C'est une base de données européenne sur laquelle va être stockée les certificats médicaux des PNT CL1 puis probablement CL2 dans un deuxième temps, ainsi que la liste et les données administratives et d'agrément des AME et AeMC CL1 puis CL2

ArchiMed



Accueil



PN

Messages importants du pôle médical

- Message 1...
12 Février 2018
- Message 2...
25 Janvier 2018
- Message 3...
15 Décembre 2017

Créer un nouvelle visite

Accéder au formulaire à l'aide du code unique

OU

Saisir le formulaire de demande

Accès à la liste triée par ordre chronologique inversé au click

Dossiers PN



Possibilité de paramétrer la durée en jours pour les deux indicateurs (aptes avec TML et inaptes temporairement)

5

Concertations

1

Recours

8

A surveiller

0

Inaptes temporairement
expirants dans X jours

3

Aptes avec TML
expirants dans Y jours

Besoin d'avoir un flag au niveau de la fiche PN permettant de spécifier que ce dossier doit être surveillé avant une certaine date qui sera saisie par l'AME/AeMC.

Actualités

- Nouvelle procédure à suivre...
12 Février 2018
- Mise à jour du formulaire de demande suite aux dernières recommandations...
25 Janvier 2018
- Message du pôle médical de la DSAC...
15 Décembre 2017



Accueil



Accueil



PN



Mon profil

TABLEAU DE BORD AME

Messages importants du pôle médical

Message 1...
12 Février 2018

Message 2...
25 Janvier 2018

Message 3...
15 Décembre 2017

Le médecin recherche le formulaire avec le code du PN

Le médecin peut récupérer les données depuis un exemplaire du formulaire .pdf que le PN aura rempli

Si le PN n'a pas de code, le médecin peut démarrer la saisie du formulaire

Créer un nouvelle visite

Accéder au formulaire à l'aide du code unique

1306202212345678

OU

Récupérer les données depuis un formulaire .pdf

OU

Dossiers PN

5

Renvois/Concertations

1

Recours

8

A surveiller

0

Aptes avec TML
expirants dans Y jours

Inaptes temporairement
expirants dans X jours

Actualités

Nouvelle procédure à suivre...
12 Février 2018

Mise à jour du formulaire de demande suite aux
dernières recommandations...
25 Janvier 2018

Message du pôle médical de la DSAC...
15 Décembre 2017